



Hexe

Ce mot, qui est l'équivalent allemand de « sorcière », va nous fournir un premier fil conducteur et nous permettre de retrouver – en partie - les racines médiévales et même antiques du monde des sorcières et des sorciers (1)

Son occurrence la plus ancienne et la plus solide se situe en 1402, dans les comptes de Schaffhouse en Suisse. On y trouve mention d'un *hegsen brand*, une « exécution de sorcières ». Il semble que le mot *hegse* ait déjà été utilisé dans cette ville depuis la fin du 14^e siècle. On trouve certes mention d'une *hecse* dans un livre de confession publié en 1784 par Jakob Oberlin à Strasbourg, mais la datation de cet ouvrage oscille entre le début et le troisième quart du 14^e siècle. Son apparition dans les textes serait donc grossièrement contemporaine des débuts de la persécution des magiciens (2).

En 1428, dans un rapport du juge Hans Fründ sur une chasse aux sorciers dans le Valais, on lit : *die ketzerÿe der hexen, und ouch zoubrie, bede wib und man, die do heissent sortelei zu latin* (3). Il en ressort que *hexe* était alors une sorte de neutre qui désignait

aussi bien un homme qu'une femme. Quelques décennies plus tard, il s'agira massivement de femmes (4).

Chez Fründ, le recours à *ketzerye* et *zoubrie* montre le besoin du chroniqueur de préciser le contenu du terme dont le sens est encore en train de se cristalliser.

La *ketzerye*, d'abord, qu'on pourrait traduire très imparfaitement par « hérésie ». Le mot *ketzer*, élucubré par les clercs au 12^e siècle pour désigner et stigmatiser des dissidents religieux, a une double étymologie. Une première, savante, vient de *catharus*, « pur ». Mais lorsqu'il s'est agi de classer des dissidents religieux, on a puisé dans le vieux lexique des premiers temps du christianisme, et réutilisé le nom d'une secte (5). Mais il y a une autre étymologie, fondée sur *ketze*, « chat ». Le *ketzer* est en effet un adorateur du chat (latin : *cattus*), et cet animal permet de l'associer au Diable. Comme le *ketzer* est également présenté comme un amateur d'orgies incestueuses, le terme prend le sens d'homosexuel. A l'époque de Peter Fründ, la *ketzerye* est déjà devenue un terme fourre-tout, qui regroupe la dissidence religieuse, le lien avec le Diable et des mœurs sexuelles non-naturelles, qu'on ne retrouve pas, cependant, chez lui (6).

Qu'en est-il de la *zoubrie* ? En principe, il s'agit de magie. En 1322, le Pape Jean XXII, grâce à la décrétale *Super illius specula*, fusionne la figure de l'hérétique, au dossier déjà lourdement chargé, avec celle du magicien (7).

Ce nouveau concept de *zauberer* avait déjà un nom savant et latin : *sortilegus*. Hans Fründ, qui l'a probablement trouvé auprès de ses victimes francophones, doit ensuite lui trouver un équivalent germanique, et ce sera *hexe*. Ce faisant, il annexe et utilise une notion bien plus ancienne, qu'il s'agit ici de cerner.

D'où vient le terme *Hexe* ?

Sa forme ancienne est *hagzussa*. Il y a un certain consensus chez les spécialistes pour la première partie du mot : *hag* : « haie, limite, enclos /espace défini par cet enclos/ bosquet » (8).

Pour la seconde, on hésite. *Zussa* pourrait être apparenté à *sitan* « être assis/établi ». La *hagzussa* serait donc une entité établie/assise sur une limite et qui la contrôlerait. On évoque alors

un autre terme, *zunriten*, qui signifie plus explicitement « chevauteur de clôture ». Un texte du 14^e siècle le fait apparaître dans une liste d'entités noires ou blanches (*swarzen unde wizen*) contre lesquelles il faut se protéger par les prières chrétiennes. Le texte les qualifie de *nachtvaren* « voyageurs de la nuit » et les montre se rendant au *Brochelsberg*, qui sera plus tard le lieu de rendez-vous des sorcières. Mieux : le texte ordonne à ces esprits voyageurs: *ir sult uz varen obir den gater*, « vous devez vous envoler par-dessus la clôture » (9).

Par ailleurs, l'élément *zussa* a été mis en rapport avec des noms de dieux. Stamatios Zochios le rapproche de *Dusios*, une divinité celtique mentionnée par Saint Augustin, et plus généralement d'une racine omniprésente en Europe, qui a donné en grec *theos*, en latin *deus*, « dieu » (10).

La *hagzussa* serait bien donc une divinité (*zussa*) liée à une clôture végétale (*hag, gâter*), et peut-être gardienne de l'espace qu'elle renferme. Un rapprochement avec *zunriten* ferait donc sens.

On pourrait également penser au mot *zisa*, qui a servi à nommer le mardi dans la zone alémanique. Alors que partout ailleurs, ce jour s'appelle *dienstag*, en Suisse et en Alsace, c'est *zistig, zistag* (11). En Angleterre, on a *Tuesday*, ce qui renvoie à *Tiw*, dieu de la guerre chez les Germains. Une divinité féminine en connexion avec la guerre ?

Dans ce registre, on peut évoquer les *disir* scandinaves et les *idisi* qui apparaissent dans les formules magiques de Merseburg. Effectivement, il s'agit de déesses intervenant dans le monde des guerriers. Elles apparaissent sur le champ de bataille où elles « font et défont des liens », et semblent apparentées aux Walkyries et aux Nornes (12).

On a vu en elles des divinités ancestrales féminines, dont l'équivalent masculin seraient les elfes (*alfar*).

Il est hasardeux de pousser plus loin les suppositions.

Retenons pour le moment que la *hexe* que l'on brûlait chez nous aux 16^e -17^e s. était l'héritière d'une entité non-humaine du paganisme germanique, qui avait déjà l'habitude de se rendre Brochelsberg par la voie des airs. Au moment où elle est

confondue avec l'hérétique magicienne des inquisiteurs, elle est déjà humanisée.

Au 8^e siècle, il existe déjà chez les Alamans une telle magicienne malfaisante, mais le texte de la Loi des Alamans où elle apparaît est en latin et utilise deux termes : *striga* et *herbaria* (13). Rendent-ils vraiment avec fidélité leur équivalent germanique ?

Drude

Dans le sud du Saint-Empire, les chasseurs de sorciers utilisaient le terme *drude*. On sait que la prison spéciale construite à cet effet par l'évêque de Bamberg s'appelait *Drudenhau*, et que dans la lettre qu'un des prisonniers, l'ancien maire Junius, a réussi à en faire sortir, ses tortionnaires le traitent de *drude* (14).

S'agit-il de l'équivalent masculin de *hexe* ?

Un texte du 14^e siècle, qui énumère une foule d'entités, ne connaît pas *hexe*, mais *Truttan*, cité à côté de *Wutan* (15). Cette proximité inciterait à reconnaître derrière *Truttan* la compagne de *Wotan*, *Freia*.

On sait que dans nos campagnes et même en ville, on se prémunissait contre les sorcières par le pentacle, ou étoile à cinq branches, qui s'appelle en allemand *Drudenfuss*, qui aurait donc le sens de « pied de *Freia* » (16). On sait par ailleurs cette déesse a survécu dans les légendes françaises sous le nom de *Pédauque*, « pied d'oie » (17).

Un autre indice va dans le sens de cette identification. Le vol nocturne des sorcières vers le sabbat, dans les textes contemporains des procès, succède à une version dans laquelle les sorcières vont rejoindre une déesse qui, selon les manuscrits s'appelle *Diane*, *Hérodias*, *Abondancia* ou *Hulda*. Or *Hulda* est un des surnoms de *Freia* (18).

Cette dernière est une déesse de la fécondité. Le fait qu'on la retrouve en femme, en train de tarir le lait d'une vache est le résultat d'une double évolution : la diabolisation de la déesse puis son humanisation.

Quel rapport avec le terme *hexe* ? *Hagzussa* et *Drude* semblent être deux divinités bien différentes. Leur point commun est

qu'elles ont été recyclées en entités maléfiques par les démonologues lorsque ces derniers ont puisé dans les croyances populaires pour étoffer les dossiers des procès à venir.

Pierre Jacob

Notes

(1) On trouvera une étude assez fouillée des origines du mot chez Julia Gold, « *Von den Unholden oder hexen* » : *Sudien zu Text und Kontext eines Traktats des Ulrich Molitoris, Spolia Berolinensia*, vol. 35, Würzburg, 20014. Particulièrement p. 31 suiv. : « Begriffsbildung : zur Lexik und Semantik des Konzepts 'Hexe' » .

Egalement : Joseph HANSEN, *Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns und der Hexenverfolgung im Mittelalter, mit einer Untersuchung der Geschichte des Wortes Hexe*, von Johannes FRANK, Hildesheim, Zurich, 2003.

(2) OBERLIN, Jeremias Jakob, *Bihtebuoch dabey die Bezeichenunge der heil. Messe : Beichtbuch aus dem 14. Jahrh.* Strasbourg, 1784, p.45-46.

(3). « L'hérésie (*ketzerie*) des sorcières, et aussi la magie (*zoubrie*) des sorciers, aussi bien hommes que femmes, que l'on appelle en latin *sorteley* (= *sortilegium*). MODESTIN, Georg, « Von den Hexen, so in Wallis verbrant wurden ». Eine wieder entdeckte Handschrift mit dem Bericht des Chronisten Hans Fründ über eine Hexenverfolgung im Wallis (1428) », *Vallesia, Bulletin Annuel de la Bibliothèque et des Archives Cantonales du Valais*, 2005, p. 399- 408.

(4) Cf l'anglais *witch*, qui peut aussi bien désigner un homme qu'une femme.

(5) C'est le travail d'Eckbert von Schoenau, à Cologne. Il faut savoir que les « cathares », en fait les Albigeois, ne se sont jamais nommés ainsi, mais simplement « bons chrétiens ». Désolé pour le « catharisme » touristique, qui a fait naître des routes cathares, des villes cathares, un pays cathare, un château cathare, un peuple cathare. Pour catégoriser les dissidents, on a puisé dans le lexique des débuts du christianisme, et repris le terme *cathari* « purs ». Uwe BRUNN, *Des contestataires aux « cathares »*. *Discours de réforme et propagande antihérétique sur dans les pays du Rhin et de la Meuse avant l'Inquisition*. Paris, 2006.

(6) La représentation la plus crue de l'hérétique amateur d'orgies et adorateur du chat diabolique se trouve dans la décrétale *Vox in Rama*, de 1233. *Vox in Rama : Monumenta Germaniae Historica*, Ed. K. RODENBERG, Berlin, 1883, p. 432-435. Mais le chat est déjà présent comme intermédiaire avec le Malin chez Eckbert von Schoenau (1169) et Walter Map (1180).

(7) Jean XXII avait fait l'objet d'une tentative d'assassinat par empoisonnement et sortilège. L'Eglise a donc pu annexer au champ de compétence des inquisiteurs les magiciens savants. Sur la décrétale, voir KORS, Alan, Charles, PETERS Edward, *Witchcraft in Europe, 400-1700*, rééd. Philadelphie, 2001, p. 119-120.

(8). La forme allemande moderne est *Hecke*, « haie ». ZOCHIOS, Stamatios, *Le cauchemar mythique. Etude morphologique de l'oppression nocturne dans les textes médiévaux et les croyances populaires*. Thèse soutenue le 6 décembre 2012. Université de Grenoble, p. 45 suiv. Alisa HAUGENEDER, *Verfolgt, verkannt, gefürchtet. Hexenverfolgung als europäisches Phänomen, unter näherer Einbeziehung des österreichischen Raumes*. Diplomarbeit, Universität Wien, 2015, p. 7 suiv.

(9) J. HANSEN, p. 639 : citons les *pilewizzen, monezzen, wegescritten, zunriten, clingenden golden*. Sur l'étymologie, voir : *Die gotische Bibel* herausgegeben von Wilhelm STREITBERG, Heidelberg, 1910, T. 2, p. 121, art. « sitan » et dérivés. François Jacques HIMLY, *Dictionnaire ancien alsacien-français, XIII^e-XVIII^e siècles*, Strasbourg, 1983, donne pour *Gatter* : « partie basse d'une porte (qui peut être fermée alors que la partie haute peut rester ouverte) ; porte ; parfois clôture ».

(10) ZOCHIOS, Stamatios, p. 65 suiv.

(11) *Wörterbuchnetz- Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, art. « Zistag, zistig ». L'anglais *Tuesday*. Aussi Jacob GRIMM, *Deutsche Mythologie*, vol. III, Berlin, 1878, p. 91 sur *Cisa*.

(12). On les trouve dans les formules magiques de Merseburg, (*Mersburger Zaubersprüche*) du 9^e/10^e s. « Un jour les nobles *Idisi* étaient assises/ Ici et là elles étaient assises/Les unes nouaient des liens/Les autres excitaient les troupes de guerriers/D'autres encore défaisaient les liens/Les chaînes tombent ». La forme au singulier est *dis*, pluriel *disir*.

(13). PERTZ Georg Heinrich, *Monumenta Germaniae Historica*, Bd 3, p. 36.

(14). Le *Drudenhaus* fera l'objet d'un billet ultérieur.

(15) *Hansen, Quellen*, VIII, p. 640.

(16) Un très beau pentacle est visible à Strasbourg, rue des cordiers, sur une colonne d'angle d'une maison datée de 1672.

(17) WALTER, Philippe, *Ma Mère l'Oie : Mythologie et folklore dans les contes de fées*, Paris 2017, chap. VI.

(18) HANSEN, *Quellen*, p. 639

